



eit.ilc@fr.oleane.com

[WWW.eit-alger2017.org](http://WWW.eit-alger2017.org)

## Note d'information n°7

Le 14 juin 2019,

# 20 Juin - Journée internationale pour la libération de Louisa Hanoune



International Liaison Committee  
of Workers and Peoples



Rassemblements et délégations dans les pays suivants : Allemagne, Brésil, Cameroun, Equateur, Espagne (Ambassade de Madrid et consulats de Barcelone et Alicante), France (Ambassade à Paris et devant 12 consulats en province), Grande Bretagne, Mexique, Niger, Portugal, Suède, Suisse, Venezuela, Belgique.

A Alger, un rassemblement aura lieu à l'initiative du Comité national pour la libération de Louisa Hanoune, devant le siège du Parti des travailleurs.

## La campagne en Algérie :

- Lu dans *El Watan* du 13 juin :

« Le PT, le PST, Jil Jadid, le Café littéraire de Béjaïa (CLB), le Comité de solidarité avec les travailleurs (CSTB), la LADDH, le collectif El Hachemi Cherif et des syndicats autonomes de différents secteurs d'activité, notamment SNTE, Unpef, Cela, Snt-postiers, Sntfp, Satef, Snapap et Cnapest, se sont unis autour de l'unique mot d'ordre : «exiger la libération inconditionnelle de la secrétaire générale du Parti des travailleurs et de tous les détenus politiques et d'opinion».

Les initiateurs de cette action de protestation alertent que «l'incarcération de la secrétaire générale du PT, en l'occurrence Louisa Hanoune, nous préoccupe davantage devant la dégradation de son

état de santé, qui pourrait mettre sa vie en danger». Aux dernières nouvelles, ses proches collaborateurs au sein du parti ont affirmé que la pasionaria du PT «est en détention alors qu'elle souffre de plusieurs maladies chroniques». «Son état de santé se détériore dangereusement. Elle a besoin d'une prise en charge médicale et d'une hygiène de vie spécifiques», a indiqué Djelloul Djoudi, secrétaire national du parti dans un entretien paru sur ces mêmes colonnes.

Comme de nombreux détenus d'opinion, on peut citer également le cas du militant des droits de l'homme et membre du CNDDC, Hadj Ghermoul, 37 ans, originaire de Mascara. Il croupit dans une cellule de Saïda pour avoir manifesté publiquement son

rejet du projet du 5<sup>e</sup> mandat de Bouteflika. Ils sont quelques dizaines de condamnés épargnés à travers les geôles du pays, à savoir, Ghardaïa, Kolea, Relizane et El Harrach. Baba Nedjar, citoyen du M'zab (Ghardaïa), est le plus vieux détenu politique en Algérie.

«Devant cette situation inquiétante, qui pourrait engendrer l'irréparable et une situation vécue par le militant des droits de l'homme, le Dr Fekhar», les signataires de la déclaration appellent à une «mobilisation la plus large de toutes les forces politiques et sociales à ce rassemblement et s'unir pour la défense des libertés fondamentales et démocratiques, lesquelles devraient consacrer un Etat de droit, rêve et aspiration de chaque Algérien depuis l'indépendance de notre pays».

- Un appel de 40 artistes algériens demande la libération de Louisa Hanoune.

- Lu dans le quotidien algérien *Liberté* du 14 juin, des extraits d'un long interview de Boudjemaâ Ghechir, avocat de Louisa Hanoune :

« La détention provisoire doit être une mesure exceptionnelle »

« De nombreux activistes et personnalités politiques croupissent en prison. Comment expliquez-vous cette application frénétique de la détention provisoire, alors que cette mesure dérogatoire est censée être réservée aux crimes les plus graves ?

Effectivement, une vague de représailles contre les défenseurs des droits humains, les journalistes, les syndicalistes, les militants et les avocats s'est intensifiée depuis le début des grandes manifestations (hirak). Il faut condamner fermement cette vague et exhorter les autorités à cesser immédiatement toute forme de harcèlement à l'encontre des défenseurs des droits humains. Il faut aussi garantir qu'en toute circonstance, tous les défenseurs des droits humains puissent mener à bien leurs actions légales et légitimes, sans craindre de restrictions ni de représailles.

La détention provisoire est une mesure exceptionnelle et ne peut être ordonnée que si les obligations du contrôle judiciaire sont insuffisantes :

- Lorsque l'inculpé ne possède pas de domicile fixe ou ne présente pas de garanties suffisantes de représentation devant la justice ou que les faits sont extrêmement graves.
- Lorsque la détention provisoire est l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels ou d'empêcher : soit une pression sur les témoins ou les victimes, soit une

concertation entre inculpés et complices, risquant d'entraver la manifestation de la vérité.

- Lorsque cette détention est nécessaire pour protéger l'inculpé, pour mettre fin à l'infraction ou prévenir son renouvellement.

- Lorsque l'inculpé se soustrait volontairement aux obligations découlant des mesures de contrôle judiciaire prescrit. (Article 123 de code de procédure pénale).

De ce fait par exemple, l'emprisonnement de Mme Hanoune est incompréhensible du moment qu'elle présente toutes les garanties de rester à la disposition de la justice. Mais la chambre d'accusation est souveraine.

**Justement, le Parti des travailleurs vient de prendre à témoin l'opinion publique sur la dégradation de l'état de santé de Louisa Hanoune. Quelles sont vos appréhensions en tant que membre du collectif de sa défense ?**

Mme Hanoune a été convoquée par le juge d'instruction du tribunal militaire pour l'entendre comme témoin dans une affaire où l'instruction a été déjà ouverte après examen du PV de son audition par les services de la Police judiciaire en exécution d'une commission rogatoire du même juge et vérifications des éléments d'informations ainsi recueillies. Malheureusement, Mme Louisa Hanoune a été inculpée et mise sous mandat de dépôt. Mme Hanoune, son parti et le mouvement démocratique dans notre pays et à l'étranger n'arrivent pas à comprendre ni à accepter cette incarcération.

Ce qui a suscité et continue de susciter une légitime et vive émotion, ainsi qu'une considérable indignation aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger.

Mme Hanoune souffre d'au moins quatre maladies chroniques. Son état de santé se détériore dangereusement, et ce, malgré la prise en charge médicale assurée par les médecins de la prison. Outre les médicaments, elle a besoin d'un régime alimentaire strict et d'une surveillance médicale continue.

Son incarcération est intervenue en plein hirak pour une nouvelle république avec des slogans appelant à un changement radical et au départ du système.

C'est son véritable combat pour un processus fondé sur un socle constitutionnel incontestable et incontesté vu sa conviction que le pouvoir constituant revient au peuple. Elle est pleinement engagée dans le hirak.

C'est une combattante qui incite tout le monde à prendre part à cette révolution pacifique. Elle condamne tout acte de désintérêt ou de désertion. Mme Hanoune est une militante et une dirigeante politique qui a assumé pleinement son rôle. Malheureusement, elle a été éloignée du champ de sa bataille aux côtés de toutes ses sœurs et de tous ses frères algériens. Elle est incarcérée pour ce qu'elle était et ce qu'elle représentait.

Il est de son droit de mal accepter le fait d'être privée de sa liberté en ces moments historiques. Sa santé en pâtit aussi dangereusement. Elle a perdu 8 kg en un mois. Les Algériens sont encore sous le choc de la disparition tragique en prison d'un détenu d'opinion, feu Fekhar, j'espère que les autorités judiciaires au niveau du tribunal militaire prendront en compte sa situation médicale pour ordonner sa libération et lui permettre de reprendre ses activités politiques et son combat pour le changement.

**Une nouvelle demande de liberté provisoire sera introduite auprès du tribunal militaire de Blida le 20 juin prochain. Vous attendez-vous à une réponse positive cette fois-ci ?**

La détention provisoire peut prendre fin par suite d'une décision prise d'office par le juge d'instruction après avis du procureur, et à charge pour l'inculpé de prendre l'engagement de se présenter à tous les actes de la procédure et de tenir informé le magistrat instructeur de tous ses déplacements. Espérons que le juge d'instruction prendra une décision dans ce sens avant le 20 juin. À défaut, le collectif des avocats présentera une demande de liberté provisoire, et il va défendre son point de vue et l'application des dispositions de l'article 123 du code de procédure pénale citée ci-dessus.

N. H. »

## A l'échelle internationale

- Récapitulatif des prises de position à l'échelle internationale (il y a désormais **71 pays qui participent à la campagne**).

### Des Amériques

#### Argentine :

Secrétaire général de la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA Autonome) ;  
*Bandera Roja* (journal de l'organisation Partido Obrero) demande la libération de Louisa Hanoune.

#### Brésil :

**Au total 650 prises de position d'organisations, de partis politiques, de mouvements associatifs, de dirigeants syndicaux, de parlementaires et de personnalités dont entre autres :**

Le Parti des travailleurs, dans une motion de sa Commission exécutive nationale ;  
Le prisonnier politique Lula a publié un message pour demander la libération de la prisonnière politique Louisa Hanoune ;  
Le Parti communiste du Brésil (PCdoB)  
L'exécutif national du parti Socialisme et Liberté (PSOL) ;

Vicentinho, député fédéral du PT (São Paulo) ;  
Paulo Pimenta, responsable du groupe parlementaire du PT au Parlement ;  
Dialogue d'action pétiste (DAP), signé Julio Turra et Luis Eduardo Greenhalgh, membres du Cilé ;  
Le directoire municipal du PT de São Paulo ;  
Le directoire zonal Vila-Maria du PT de São Paulo ;  
Le député du PT de l'État du Minas Gerais, Betão ;  
Exécutif du Parti des Travailleurs Rio de Janeiro (PT-RJ) ;  
Exécutif du Parti des Travailleurs de Volta Redonda-RJ ;  
Guilherme Sampaio, conseiller municipal du PT Fortaleza (CE) ;  
Adriano Diogo, membre du secrétariat national des droits humains du PT ;

La Centrale syndicale de la CUT ;  
L'assemblée du syndicat Sinduece de Fortaleza ;  
Le Syndicat des travailleurs de l'administration publique de São Paulo ;  
La Condsef (Confédération des travailleurs des services publics fédéraux) ;  
Le SINSSP, syndicat des travailleurs de la sécurité sociale et des retraites ;  
Le Syndicat des employés fédéraux de l'État du Ceará (Sintsef-CE) ;  
Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement public du Mato Grosso (Sintep-MT) ;  
La Confédération nationale des employés municipaux (Confetam CUT) ;  
La direction de la CUT des travailleurs de l'État du Rio Grande do Sul (CUT-RS) ;  
Le Syndicat des professeurs municipaux de Leopoldenses (Ceprol)

L'Association des universitaires de l'université du sud-ouest de Bahia (Adusb) ;  
La Direction de l'Association des professeurs de l'Université Fédérale de Pernambuco (ADUFERPE) ;  
Valter Pomar et Maria Caramez Carlotto, professeurs à l'université fédérale de l'ABC (São Paulo) ;  
Le Président du syndicat des médecins de São Paulo exige la liberté pour Louisa Hanoune ;  
Le Mouvement indépendant de lutte pour l'habitation Vila-Maria, São Paulo (MIVM) ;

Une lettre a été adressée le 20 mai à l'ambassadeur d'Algérie au Brésil pour demander la libération de Louisa Hanoune contresignée par des responsables et des députés du PT, du président de la Cut, du président du syndicat étudiant, du responsable de la centrale des travailleurs du Brésil (CTB), du mouvement des sans-terre (MST), de l'Union des Noirs pour l'égalité (Unegro), du Parti de la cause ouvrière, de la confédération des travailleurs de

l'agriculture, de la Marche mondiale des femmes, du syndicats des enseignants du second degré, de l'Organisation des entités noirs et d'autres ;

**Chili :**

La Confédération bancaire du Chili ;

Marco Antonio Canales Huenchuan de la Cut ;

La Présidente de la fédération des employés de centrales d'appel et conseillère nationale de la Cut ;

**Colombie :**

Juan Ernesto Rojas, président d'Unibal (CTC).

Daniel Alfredo Dallos et Benjamin Reinoso, CTC ;

**Equateur :**

L'organisation socialiste révolutionnaire des travailleurs ;

Syndicalistes de l'entreprise Eau potable de Quito ;

Syndicalistes de l'association Riego de agua ;

Syndicalistes de l'entreprise Cetra (secteur électrique).

**Etats-Unis**

Un appel de militants politiques et syndicaux.

**Guadeloupe :**

L'UGTG et Élie Domota son secrétaire général ;

Secrétaire général de Sud PTT Guadeloupe ;

Secrétaire général de l'Union départementale CGT-FO de Guadeloupe ;

Travayé é Pényizan a adressé une lettre à l'ambassadeur et aux Affaires étrangères d'Algérie.

**Haïti :**

Confédération des travailleurs des secteurs public et privé d'Haïti (CTSP) ;

La Centrale nationale des ouvriers Haïtiens (CNOHA) ;

Le Parti Rasin Kan Pèp La ;

Le Mouvement de liberté, d'égalité des Haïtiens pour la fraternité (Moleghaf).

**Martinique :**

L'Union des syndicats autonomes de Martinique (UNSAM) ;

Un appel contresigné par des responsables de 7 organisations dont le Conseil national des comités populaires, le cercle Frantz Fanon, l'Alliance ouvrière et paysanne, des militants du Parti communiste pour l'indépendance et le socialiste, des avocats.

**Mexique :**

Une lettre adressée à l'ambassadeur d'Algérie contresignée par des dizaines de militants politiques et syndicalistes, demandant à être reçus et exigeant la libération de Louisa Hanoune ; Hugo Rendon Jimenez, CROC.

**Panama :**

Le secrétaire général du Syndicat unique national des travailleurs de l'industrie de la construction (Suntracs).

**Pérou :**

Un appel de responsables syndicaux et politiques dont le secrétaire général de la CGTP.

**Québec**

Le président et le vice-président du Mouvement laïque québécois.

**République dominicaine :**

Confédération nationale de l'unité syndicale (CNUS).

**Uruguay :**

Elbio Laxalte Terra, libre penseur et humaniste, membre de l'Association civile 20 septembre.

**Venezuela :**

Un appel de députés constituants, de responsables politiques, d'avocats, de responsables syndicaux demande la libération de Louisa Hanoune ;

Constitution d'un comité de solidarité pour la libération immédiate de Louisa Hanoune avec des députés constituants et des syndicalistes.

**D'Afrique****Afrique du Sud :**

Appel de responsables syndicaux, de militants de la Conscience noire, de militants politiques ;

Le Mouvement de la conscience noire ;

Le Parti socialiste d'Azanie.

**Bénin :**

Le Syndicat national des enseignements primaires publics du Bénin (SNEP B)

**Burkina Faso :**

Le Secrétaire général de l'ONSL.

**Cameroun :**

Confédération syndicale Entente nationale des travailleurs du Cameroun ;

Le syndicat des enseignants SYNAEEPCAM ;

Le syndicat Synester.

**Côte d'Ivoire :**

L'Union nationale des travailleurs de Côte d'Ivoire (UNATRCI) ;

La Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (Fesaci) ;

Le président de la Fédération des syndicats de l'éducation de la Fesaci ;

Secrétaire général du CNES ;

Syndicaliste du Synamieci (UNATRCI) ;

Le président et le secrétaire général de Dignité ;

Le premier secrétaire général adjoint d'Humanisme.

**Gabon :**

Le Président de la confédération syndicale des travailleurs du Gabon.

Une syndicaliste de la confédération syndicale du Gabon (Cosyga)

**Ghana :**

Le vice-président de GFL ;

La vice-responsable de la division nationale du PSWU (syndicat de l'aviation civile)

Le vice-président du TUC.

**Guinée :**

L'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG)

**Île Maurice :**

Mauritius Labour Congress.

**Mali :**

Parti pour la solidarité africaine, pour la démocratie et l'indépendance (SADI) ;

SNEC-UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali) ;

Syndicalistes de la CSTM.

**Maroc :**

Comité de rédaction d'Informations ouvrières

**Mauritanie :**

Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES).

**Niger :**

Syndicat national des travailleurs du pétrole du Niger (BEN SYNATRAP) ;  
Union syndicale progressiste des travailleurs (USPT)

Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN) ;  
Confédération générale des syndicats libres (CGSL).

**Ouganda :**

Président de la Coftu ;  
Secrétaire général de l'UPASU

**République démocratique du Congo :**

Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC)

**République du Congo**

Le Secrétaire général du CSC

**République centrafricaine :**

La secrétaire générale de la confédération nationale des travailleurs centrafricains (CNTC).

**Rwanda :**

Syndicat des travailleurs de l'agriculture.

**Sénégal :**

Un collectif de 12 centrales syndicales à publié une déclaration commune ;

Confédération des syndicats autonomes du Sénégal (CSA)

CNTLS ;

La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal FC ;

Union des syndicats démocratiques du Sénégal (USDS) ;

Le président des jeunes scientifiques du Sénégal ;

Le secrétaire général adjoint de l'UNSAS ;

Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du Sénégal (FNTS).

**Soudan :**

L'Union des femmes soudanaises ;

Deux responsables du Parti communiste soudanais en exil.

**Tchad :**

Syndicat des enseignants du Tchad (SET) ;

Le collectif pour l'alphabétisation, la santé et la formation des Femmes.

**Togo :**

Centrale syndicale Unsit.

Déclaration commune de la Convention démocratique des peuples africains et du Parti démocratique des travailleurs des villes et des campagnes.

**Tunisie :**

La secrétaire générale du Mouvement des libres penseurs de Tunisie ;

Syndicat local enseignant UGTT.

## D'Asie

### Birmanie :

Le président de la confédération des syndicats du Myanmar.

### Corée :

Hyunsu Hwang, responsable international de la KTU (fédération des enseignants).

### Iran :

Parti communiste d'Iran.

## D'Europe

### Allemagne :

Jeunesse socialiste du SPD (JUSOS), direction nationale ;

Direction du Land de Berlin des commissions ouvrières du SPD (AfA) ;

SPD - Commission ouvrière de Niederrhein ;

Commission ouvrière du SPD, district de Berlin Charlottenburg-Wilmersdorf ;

Direction de la Commission ouvrière du SPD à Berlin Tempelhof-Schöneberg ;

Commission ouvrière du SPD, groupe fonction publique et entreprises de la ville (Francfort) ;

SPD - Commission ouvrière de Düsseldorf ;

SPD - Commission ouvrière de Berlin Reinickendorf ;

Section 76 de Charlottenburg-Wilmersdorf ;

SPD - union locale Heidelberg Altstadt-Schlierbach ;

SPD - Union locale Francfort Nordweststadt Süd ;

AG 60+ SPD sous-secteur de Düsseldorf ;

Hilde Mattheis, députée au Parlement fédéral, membre de la direction nationale du SPD et présidente du Forum DL 21 (Gauche Démocratique au sein du SPD) ;

Cansel Kiziltepe, députée SPD au Parlement fédéral ;

Dr. Clara West, membre de la Chambre des députés de Berlin, présidente adjointe du groupe SPD ;

Susana dos Santos-Hermann, députée SPD au Parlement régional de Rhénanie du Nord – Westphalie ;

Andreas Kossiski, député SPD au Parlement régional de Rhénanie du Nord – Westphalie ;

Le congrès du syndicat des enseignants (GEW) de Rhénanie du Nord-Westphalie qui s'est tenu du 23 au 25/05/2019 à Essen, exige la libération immédiate de Louisa Hanoune ;

Direction du syndicat des enseignants (GEW) de Schleswig-Holstein ;

Ver.di, union locale Berlin Centre-Nord ;

Ver.di, union locale Berlin-Nord-ouest ;

Ver.di, secteur de Südholtstein

Dorothea Schäfer, responsable pour le Land, au nom du syndicat des enseignants (GEW) de Rhénanie du Nord-Westphalie ;

Rencontre du réseau de Francfort du travail social du 15/05/2019, à laquelle ont participé des représentants de 12 entreprises et 2 syndicats (Ver.di et GEW) ;

Direction de l'association des écrivains de Berlin ;

Ver.di, direction du secteur 13 de Berlin ;

Groupe de travail FoKuS au sein du secteur 13 ;

Les représentants syndicaux de l'hôpital LVR à Cologne ;

Syndicat des enseignants (GEW), direction du district de Neumünster ;

Les membres du comité directeur de Ver.di du Land de Rhénanie du Nord – Westphalie ;

Les membres du comité directeur du syndicat Ver.di dans le Land Berlin-Brandebourg.

Un appel très large de syndicalistes, de militants du SPD, de Die Linke, d'élus régionaux et locaux.

**Autriche :**

Des responsables du SPÖ de Vienne (Parti social-démocrate) et de la centrale syndicale ÖGB de Vienne.

**Belgique :**

Robert Verteneuil, président de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) ;

Jean-François Tamellini, secrétaire fédéral de la FGTB ;

Appel contresigné par des syndicalistes de la FGTB et des universitaires ;

Militants associatifs, des droits de l'homme et de la gauche anticapitaliste.

Cercle de la Libre pensée ;

**Espagne :**

### **Conférence de presse au Parlement de Catalogne le 6 juin**

Une conférence de presse commune a été organisée le 6 juin au Parlement de Catalogne en présence des députés Jordi Albert (ERC), Vidal Aragones (Cup), Susanna Segovia (ECP) et Frances de Dalmases (JxCat) – Ferran Pedret (PSC) s'est excusé tout en soutenant les décisions annoncées – et Josep A. Pozo, porte-parole du comité en Espagne pour la libération de Louisa Hanoune.

Les partis représentés ont annoncé qu'une déclaration des porte-parole du Parlement de Catalogne serait présentée pour la libération de Louisa Hanoune.

En outre, il a été annoncé que des démarches vont être entreprises pour demander à ce qu'une délégation de parlementaires catalans puisse se rendre en Algérie pour rencontrer Louisa Hanoune en prison.

Les députés ont annoncé également qu'ils saisiraient le gouvernement espagnol pour qu'il se prononce en faveur de la libération de la secrétaire générale du PT.

Le porte-parole du comité en Espagne a enfin informé que dans le cadre de la journée internationale du 20 juin, un rassemblement aura lieu devant le consulat d'Algérie de Barcelone avec la participation de parlementaires, de responsables syndicaux, etc.

Le groupe parlementaire (députés et sénateurs) d'Esquerra Republicana (ERC) ;

Vidal Aragones, député au Parlement de Catalogne (Cup) ;

Jordi Albert i Caballero, député et membre du groupe parlementaire du parlement de Catalogne pour ERC s'est adressé à l'ambassade à Madrid ;

José Ignacio Molina Arroyo et Inmaculada Nieto Castro, députés du Parlement d'Andalousie ;

Des conseillers municipaux de communes dans les départements de Valence, Castellon, Madrid, Séville ;

Association Trabajo y Democracia ;

Europa Laica ;

Coordination 25 Septembre (Madrid).

Comité de rédaction de *Tribuna socialista* ;

Groupe des avocats du travail de l'UGT de Valence ;

Commission exécutive des Commission ouvrières (CCOO) ;

Commission exécutive de l'UGT ;

Comité confédéral de l'UGT.

Secrétaires généraux de l'UGT du Pays basque ;  
Des membres du Conseil confédéral de CCOO ;  
Des membres de la commission exécutive de la fédération de la Santé d'Andalousie ;  
Fédération des services publics du Pays basque ;  
Secrétaire général de l'UGT de Catalogne ;  
Comité exécutif fédéral de la Fédération des services UGT ;  
Comité exécutif du secteur de l'imprimerie de CCOO de Madrid ;  
Secrétaire général de la fédération des pensionnaires et retraités des CCOO de Madrid ;  
José Alcazar et Ruben Ranz des 8 d'Airbus poursuivi pour fait de grève au titre de l'article 315-3 du code pénal ;  
Jordi Aragunde, coordinateur général de l'International Dockworkers Council (IDC)  
Sections syndicales et secrétaires généraux de John Deere, Métro de Madrid, Schneider Electric, Corrugados, Peugeot, Plastic Omnium, de la mairie de Sabadell (Catalogne), de la préfecture de Barcelone, des postes de Tarragone, Union locale de Baix Llobregat ;  
Des dizaines de militants UGT, des CCOO et du Stem de l'enseignement ;  
Et des prises de position syndicales de l'UGT et des CCOO dans les régions de Madrid, Andalousie, Pays basque, Valence et Catalogne ;  
Groupe de militants de UGT et CCOO des secteurs de l'industrie, de la Santé et du Bâtiment de Valence et de Castellon ;  
Deux délégations à l'ambassade d'Algérie à Madrid et une délégation au consulat de Barcelone ont été réalisées.

#### **France :**

Un appel large de personnalités, PS (Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre et des députés du PS), PCF (Fabien Roussel, secrétaire national du PCF et des députés et sénateurs du PCF), FI (Jean-Luc Mélenchon et des députés de la FI), Benoît Hamon, Olivier Besancenot, Jean-Pierre Chevènement, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, Yves Veyrier, secrétaire général de la CGT-FO, de la FSU (Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU), et de très nombreux d'instances syndicales y compris d'un certain nombre de fédérations nationales des confédérations syndicales, des démocrates comme Me Henri Leclerc, des universitaires comme Benjamin Stora, qui a recueilli en quelques jours des milliers de signatures. Une conférence de presse s'est tenue à Paris le 22 mai.

#### **Grande-Bretagne :**

Un appel de militants syndicaux et du Labour Party (de Momentum, du Parti communiste, du Parti socialiste du Devon sud, des syndicalistes de Unite, du NEC, de l'Association des Femmes de couleurs, etc.).

Le réseau Mena Solidarity ;

Le journal Review of African Political Economy (ROAPE) condamne l'incarcération de Louisa Hanoune, soutient la journée internationale du 20 juin et appelle à soutenir.

#### **Grèce :**

Le Président de Penen (syndicat des marins de la flotte commerciale) demande la libération de Louisa Hanoune ;

Le secrétaire général de l'Union des dockers du port du Pirée ;

Une syndicaliste de l'enseignement secondaire du syndicat OLME.

#### **Italie :**

Eurostop (Potere al popolo).

Eliana Como, membre de la direction nationale de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) et porte-parole #riconquistiamotutto!

Maria Mantello, responsable de l'association Giordano Bruno.

**Moldavie :**

Boboc Vitalie, de Résistance populaire ;  
Andrei Podgourski, VNKPM.

**Pologne :**

Le comité de rédaction du site d'informations en ligne *Strajk* demande la libération immédiate de Louisa Hanoune

**Portugal :****Le Parlement a voté une demande libération de Louisa Hanoune.**

Vote n°829/XIII/4<sup>a</sup>: « L'Assemblée de la République, réunie en session plénière, manifeste sa grande préoccupation et condamne la détention de Louisa Hanoune, exigeant sa libération immédiate et inconditionnelle. »

Isabel Moreira, députée du PS à l'Assemblée de la République ;  
Pedro Filipe Soares, João Vasconcelos, José Manuel Pureza et José Soeiro députés du Bloc de Gauche à l'Assemblée de la République,  
Antonio Chora, membre de la direction nationale du Bloc de gauche ;  
Lettre adressée à l'ambassadeur d'Algérie à Lisbonne par l'Association 25-Avril ;

Raquel Varela, historienne ;

Le secrétaire général de l'UGT ;  
Le Syndicat SINDETELCO (poste et télécom) ;  
Le Syndicat des infirmiers SE ;  
Le SINDEQ ;  
Syndicat des dockers (SEAL) ;  
Commission des travailleurs de Groundforce ;  
Collectif des Jeunes travailleurs de Madère ;  
Alexandre Café, responsable du SITE CSRA et élu municipal ;  
Lettre à l'ambassadeur de la commission des travailleurs de l'aéroport de Lisbonne.

**Roumanie :**

L'Association des travailleurs de Roumanie ;  
Le Syndicat national de Tarom (compagnie aérienne nationale) ;  
Fédération syndicale Hermes ;  
Le syndicat Solidarité universitaire ;  
L'association pour l'émancipation des travailleurs (AEM) ;  
Un appel contresigné par un député et des présidents de fédérations syndicales ;  
Un appel signé par des militants politiques et responsables syndicaux.

**Russie, Kazakhstan, Ukraine, Bélarusse, Lettonie et Arménie :**

Un appel commun de militants politiques de ces six pays de l'ex-Union soviétique.

**Slovénie, Croatie...**

Une série de personnalités.

**Serbie :**

Un appel de militants politiques et de responsables syndicaux ;  
Coordinateur de « Femmes en noir ».

**Suède :**

Le Socialistiska Partiet ;

Des responsables du syndicat des professeurs, de la métallurgie et des membres du Parti de gauche.

**Suisse :**

Jean Ziegler, PSS, sociologue, vice-président du conseil consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;

Melik Özden, directeur du CETIM ;

Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale PS Genève ;

Manuel Tornare, conseiller national PS Genève ;

Fabian Molina, conseiller national PS Zurich ;

Nicolas Rochat Fernandez, conseiller national PS Vaud ;

Françoise Pitteloud, ancienne conseillère nationale PSV ;

Eric Voruz, ancien conseiller national PSV ;

Jean-Luc Godard, cinéaste ;

Anne-Marie Mieville, cinéaste ;

Jean Tschopp, juriste, Unia et député au Grand Conseil Vaud ;

Jean-Charles Rielle, député PSG ;

Pierre Eckert, député les Verts GE ;

Jocelyne Haller, députée Ensemble à gauche Genève ;

Pablo Cruchon, député Ensemble à gauche Genève ;

Emmanuel Deonna, conseiller municipal et député suppléant PSG ;

Christian Zaugg, député Ensemble à Gauche GE ;

Nicolas Walder, président des Verts-Genève ;

Jean Burgermeister, député solidaritéS GE;

Christian Dandrès, député PS Genève ;

Nicole Valiquer Grecuccio, députée PS Genève ;

Carole-Anne Kast, PSG ;

Anaïs Timofte, vice-présidente du Parti Ouvrier Populaire Vaud ;

Résolution du 80<sup>e</sup> congrès national du syndicat des transports (SEV) et 104 délégués du congrès ont signé l'appel ;

Katharina Prelicz-Huber, présidente nationale du SSP-VPOD ;

Graziano Pestoni, président de l'Union syndicale du Tessin ;

Marc Simeth, président du Cartel inter syndical du personnel de l'Etat-Genève ;

Vania Alleva, vice-présidente d'UNIA ;

Giorgio Tuti, président du Syndicat des transports (SEV) ;

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS ;

L'assemblée de délégués de l'Union syndicale suisse (USS) ;

La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) ;

**Turquie**

La Confédération syndicale des employés publics (KESK) ;

Le responsable des affaires internationales de DISK.

**Du Moyen-Orient**

**Bahreïn :**

L'Association des femmes de Bahreïn.

**Liban :**

Le vice-président de la Fédération nationale du syndicat des ouvriers et des employés ;

La secrétaire générale et membre du conseil exécutif de la Confédération générale des travailleurs du Liban ;

Un responsable de la Fédération des syndicats de la construction et du bois ;

Un responsable du Syndicat des ouvriers de la décoration et de la peinture.

Section libanaise de la Fédération internationale des journalistes ;  
La présidente de l'Union des avocats arabes ;

Une prise de position de militants politiques et syndicaux ;  
Un responsable du Front de la libération des travailleurs ;

Centre régional arabe de la fédération mondiale des Femmes démocrates ;  
La présidente de la Ligue des droits de la femme libanaise ;  
La présidente de la Fédération des comités de femmes travailleuses palestiniennes au Liban ;  
Les Femmes démocrates palestiniennes au Liban ;  
Des responsables du Mouvement mondial des mères - Liban ;  
Un responsable de l'Union nationale des femmes libanaises ;  
Un responsable du Comité national pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ;

**Irak :**

L'Association des femmes irakiennes.

**Jordanie :**

L'Association des femmes arabes.

**Palestine :**

Salah Salah au nom du Palestinian national forum ;

Syndicat des travailleurs arabes de Nazareth ;

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) : « *Nous dénonçons et condamnons l'incarcération de la respectée camarade Louisa Hanoune et demandons sa libération immédiate.* »

Ghada Karmi, auteure et universitaire.

**Syrie :**

La Ligue des femmes syriennes.

**RAPPEL**

Toutes les prises de position que vous envoyez aux consulats ou aux ambassades d'Algérie doivent être également envoyées en copie à l'EIT (merci) :

[eit.ilc@fr.oleane.com](mailto:eit.ilc@fr.oleane.com)

Les camarades demandent également que ces prises de position soient envoyées directement au gouvernement algérien. Celui-ci officiellement n'a pas d'adresse mail mais un fax, dont voici le numéro :

00-213 21 71 79 27.